

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 1^{er} Octobre à 18h, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 17 septembre, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la Communauté de Communes Centre Tarn à Réalmont, sous la présidence de Didier Somen.

Objet : Convention avec l'ADIL pour l'animation des
« Nuits de la Thermographie » pour 2015
Réf : D 2015.31

Délégués en exercice : 23 Suppléants: 14
Délégués présents : 12
Voix délibératives : 12

Titulaires présents : Didier Somen, Christian Puech, Thierry Maliet, Jena-Claude Clergue, Sylvian Cals, Jean-Luc Cantaloube, Alain Rouquier, Jean-Luc Espitalier, Eric Pujol, Gilbert Assié, Jean-Louis Guianvarch
Suppléants présents avec voix délibérative : Bernard Trouilhet
Titulaires excusés : André Cabot, Marie-Ange Mastain, Thierry San Andres, René Cabrol, Rolande Azam, Marie Milesi, Isabelle Calmet, Jean-Claude Madaule, Sabine Boudou, Philippe Delabre, Jean-David Roockx, Pierre Cahuzac
Autres personnes présentes sans voix délibérative : Stéphanie Cantaloube, Julien Frat, François Greffier, Christian Bruhat
Secrétaire de séance : Thierry Maliet

Le Président rappelle que l'ADIL est partenaire, depuis sa mise en place par l'Association de Pays, de l'organisation et de l'animation des « Nuits de la Thermographie » dans les communes du territoire.

Pour cela, l'ADIL met à disposition un conseiller juriste dans le cadre de permanences délocalisées afin d'informer les particuliers sur les conditions d'octroi des aides financières, la mobilisation des outils existants et l'environnement juridique d'un projet de travaux.

A ce titre, il est demandé une participation forfaitaire annuelle de 500 € pour 2015, qui fait l'objet d'une proposition de convention.

Il vous est donc proposé de délibérer pour adhérer à ce service et autoriser le Président à signer la convention correspondante.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE de :

- Faire appel aux services de l'ADIL pour la tenue de permanences délocalisées dans le cadre des « Nuits de la Thermographie », organisées dans les communes de notre territoire
- Donner mandat au Président pour signer la dite-convention.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,
Le Président, Didier SOMEN

